

FOKUS

Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)

Edition 2/09

Mon avis:

Conseiller national Jakob Büchler au sujet de la sécurité et de la montée en puissance



En bref:

Pourquoi une interdiction d'exportation menace la Suisse



Vote:

Oui au site économique suisse, Non à l'initiative pour l'interdiction d'exportation

Initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre»

L'initiative du GSsA menace l'autonomie de la Suisse

Les partisans de l'initiative populaire «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» font miroiter des conséquences économiques infimes et considèrent que le concept de renforcement des capacités militaires est un simple mythe. En réalité, si elle était acceptée, l'initiative signerait l'arrêt de mort de l'industrie suisse des techniques de défense. C'est ainsi tout un pan de l'économie suisse, caractérisée par une capacité d'innovation élevée, qui partirait en fumée. En outre, si la Suisse devenait totalement dépendante de l'étranger en matière d'armement, sa sécurité nationale et sa souveraineté seraient menacées.



Jakob Büchler*, conseiller national

Si l'initiative était acceptée, elle aurait pour conséquence une dépendance totale de la Suisse envers l'étranger - une situation incompatible avec notre politique de défense. La logique est simple: sans possibilité d'exportation, pas d'industrie suisse de l'armement; sans base de technique de défense suisse, pas de croissance crédible; sans croissance, pas de politique de défense indépendante. Or, le peuple a déjà confirmé à plusieurs reprises depuis 1989 sa volonté de disposer d'une politique de défense autonome, reposant sur les

principes de la liberté d'alliance et de l'armée de milice. Cette initiative n'a d'ailleurs rien de nouveau, puisque l'interdiction d'exporter du matériel de guerre a déjà été refusée en votation en 1997 par 77,5% des voix et par l'ensemble des cantons. Pour pouvoir conserver sa souveraineté, notre pays doit absolument disposer d'une armée efficace. Or, si la Suisse n'est plus en mesure d'assurer de manière autonome, du moins en partie, l'équipement de l'armée en cas de situation critique, c'est tout le concept de montée en puissance des capacités militaires qui s'effondre. En résumé, l'initiative du GSsA serait lourde de conséquences tant pour notre politique de défense que pour notre place économique. Il serait ainsi totalement irresponsable de mettre en péril des milliers de places de travail et de menacer notre sécurité. Pour toutes ces raisons, il faut rejeter l'initiative du GSsA sur l'interdiction des exportations.

*Jakob Büchler est conseiller national PDC du canton de St-Gall, membre de la Commission de la politique de sécurité et du Cercle de travail sécurité et technique de défense (cstd)

Editorial



Non à une interdiction d'exportation qui nuirait à la Suisse

Le 29 novembre, nous nous prononcerons sur l'initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre» du Groupe pour une Suisse sans Armée (GSsA). Si elle est acceptée, cette initiative serait lourde de conséquences, puisqu'elle conduirait à la suppression de l'industrie suisse des techniques de défense et de sécurité. Et c'est justement là l'objectif des auteurs de cette proposition.

Vous aurez largement l'occasion de connaître les arguments économiques contre l'initiative dans le cadre de la campagne. Je rappellerai simplement ici le fait que supprimer intentionnellement des milliers de places de travail est purement et simplement irresponsable. Nul besoin d'en dire plus. En revanche, permettez-moi de vous soumettre deux réflexions relatives à l'éthique et à la politique de défense.

Premièrement, les auteurs de l'initiative partent du principe que les armes sont source de détresse et de souffrance. Or, cette approche simpliste omet un aspect primordial: l'utilisation fréquente de matériel d'armement provenant de

Continuation page 2

Continuation Editorial

Suisse dans le cadre d'opérations de maintien de la paix à l'étranger par les communautés d'Etats ou encore d'interventions policières. Par ailleurs, se défendre fait partie des droits légitimes de tout pays. Il s'agit là d'un principe reconnu aussi bien par le droit international que par la plupart des religions. Enfin, la Suisse dispose d'une législation très stricte, qui répond également aux exigences d'ordre éthique.

L'initiative du GSsA menace directement notre politique suisse de sécurité, qui repose sur les principes de la neutralité et d'une défense nationale indépendante, ainsi que sur le concept de renforcement des capacités militaires par une montée en puissance. Dans ce contexte, des capacités industrielles propres sont indispensables. En effet, en l'absence de production, la Suisse devrait se fournir auprès d'autres Etats, selon le principe «premier arrivé, premier servi». Autant dire que sans industrie suisse des techniques de défense et de sécurité, notre politique de sécurité serait vouée à l'échec.

En résumé, interdire l'exportation de biens du secteur des techniques de défense annihilerait des milliers d'emplois et menacerait la conduite d'une politique suisse de défense indépendante et efficace.

Pour toutes ces raisons, je vous invite vivement à REJETER le 29 novembre l'initiative du GSsA.



Sylvie Perrinjaquet
Conseillère nationale,
co-présidente du cstd

Préserver notre savoir-faire et notre capacité d'innovation

Interdire l'exportation de biens du secteur des techniques de défense engendrerait une perte de savoir-faire précieux et annihilerait des milliers d'emplois. Les entreprises d'armement, mais également d'innombrables PME hautement spécialisées, se verraient dans l'obligation soit de mettre la clé sous la porte, soit de renoncer à la production de certains produits et, partant, de procéder à des restructurations.

Outre les emplois, la fin de l'industrie suisse des techniques de défense entraînerait également la disparition d'un précieux savoir-faire. Les produits de la technique de défense se caractérisent en effet par une haute technologie et une excellente qualité. De

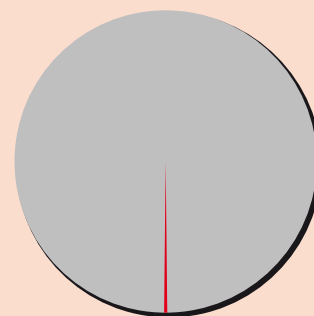


Johann N. Schneider-Ammann*, conseiller national

plus, les qualifications des employés de l'industrie de l'armement sont supérieures à la moyenne. Il s'agit donc d'un secteur extrêmement novateur et technologiquement performant, dont les découvertes s'appliquent également à des produits du secteur civil. Nombreux sont les Suisses qui, à juste titre, sont fiers des performances hors du commun de notre industrie. Il ne faut toutefois pas oublier que notre industrie de premier rang est un système pyramidal, édifié pierre par pierre depuis le bas. Aussi avons-nous besoin d'une industrie de l'armement performante et solide pour servir de base à une industrie suisse hautement novatrice. Aujourd'hui, la Suisse fait partie des pays les plus compétitifs au monde. Parmi les facteurs de succès de notre place financière, industrielle et intellectuelle, on trouve notamment la sécurité et la stabilité politique, des conditions-cadres légales favorables à la compétitivité, la volonté de performance, la fiabilité et une capacité d'innovation

Interdiction des exportations: nuisible en Suisse, inutile à l'étranger

Interdire les exportations suisses (2006: 0,7 % des exportations mondiales) n'aurait aucun effet sur la paix dans le monde. Par contre, la politique extérieure de notre pays y contribue avec efficacité.



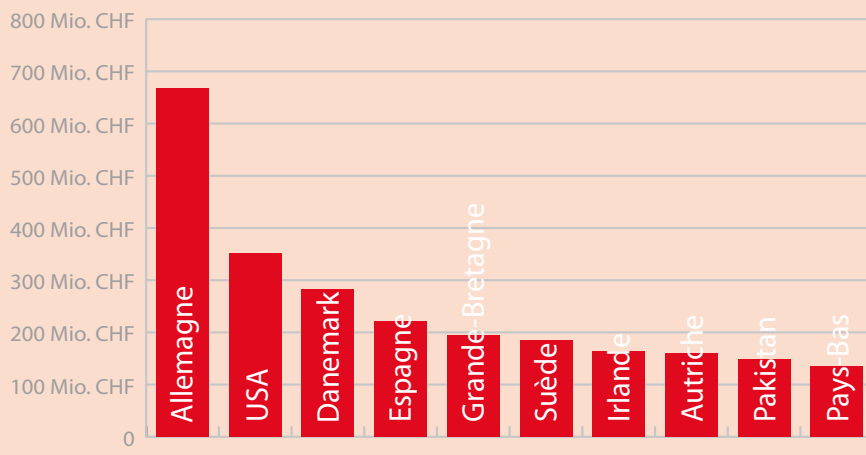
0,7 %

La part de la Suisse au marché international de l'armement est minime

élevée. Les valeurs que sont la crédibilité, la fiabilité et la confiance constituent le b.a.-ba non seulement de l'industrie des techniques de défense, mais également de l'ensemble de l'industrie suisse d'exportation et de ses nombreux fournisseurs. Quiconque est favorable à la place économique et novatrice suisse doit donc clairement rejeter l'initiative pour l'interdiction des exportations du Groupe pour une Suisse sans Armée et de ses alliés verts et de gauche.

** Johann N. Schneider-Ammann, conseiller national PRD du canton de Berne, est CEO du Groupe Ammann, président de Swissem et membre du Cercle de travail sécurité et technique de défense (cstd)*

Principaux pays acheteurs des exportations suisses d'armement



Durant la période 1998-2008, les dix principaux pays acheteurs étaient essentiellement européens.

Des personnalités s'expriment

«L'initiative du GSsA irait directement à l'encontre des intérêts de notre pays en matière de sécurité.»

Commandant de corps André Blattmann, chef de l'Armée

«L'arrêt des exportations d'armes n'apporterait pas la paix. Il mettrait en danger plusieurs milliers d'emplois hautement qualifiés ainsi que notre sécurité nationale.»

Conseillère nationale Ursula Haller, PBD/BE

«L'initiative du GSsA serait un coup dur contre l'activité dans le domaine de l'industrie aéronautique civile.»

Peter Huber, Directeur Général Vibrometer SA, Fribourg

«L'initiative GSsA sape la crédibilité de la Suisse en tant que partenaire économique.»

Jean Harter, CEO Vectronix, Heerbrugg SG

«Une entreprise frappée d'une interdiction d'exportation aura deux options: arrêter ou délocaliser sa production et sa recherche à l'étranger.»

Toni J. Wicki, conseiller d'administration de la Ruag Holding

«Les gros clients comme Boeing et EADS, qui fabriquent également des produits à usage civil, n'auraient plus confiance dans l'industrie suisse si la sécurité juridique est menacée par des décisions politiques. Nos entreprises perdraient beaucoup de commandes pour des produits à usage civil.»

Toni J. Wicki, conseiller d'administration de la Ruag Holding

«Avec un soutien purement financier, la perte d'emplois attrayants ne pourrait être compensée. Par ailleurs, il n'y a aucun sens à détruire une branche industrielle compétitive et innovante et de compenser cela par des subventions d'Etat.»

L'ambassadrice Monika Rühl Burzi, responsable du centre de prestations Relations économiques bilatérales au SECO

Révision de la LCB

Le Conseil des Etats rejette de nouvelles compétences pour le Conseil fédéral

Le Conseil des Etats a nettement rejeté lors de la session d'automne le projet de révision de la loi sur le contrôle des biens (LCB) du Conseil fédéral, qui prévoyait que le gouvernement soit habilité à rejeter à l'avenir de manière autonome l'exportation de biens à double usage et en particulier de biens militaires afin de préserver les intérêts prépondérants de la Suisse. Nous saluons la décision du Conseil des Etats de rejeter ce renforcement inutile de la loi. L'objet est désormais renvoyé au Conseil national.

Dans le cadre de la consultation, la révision avait été rejetée par le PRD, l'UDC, l'économiesuisse, l'association de l'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux SWISSEMEM, l'Union suisse des arts et métiers USAM, le Centre patronal, le Groupe romand pour le matériel de défense et de sécurité (GRPM) et le Cercle de travail sécurité et technique de défense (cstd).

NON à l'initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de défense»

L'initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de défense» vise à interdire toute exportation. Elle provoquera par conséquent la fin de l'industrie suisse de défense, détruira des milliers d'emplois et affaiblira notre armée.



→ Plus de 10 000 emplois supprimés en Suisse.

→ L'industrie de défense et un pilier de notre sécurité.

→ Aucune exportation vers les Etats voyous ou pauvres.

→ Pas d'industrie de défense sans exportations.

→ Dépendre totalement de l'étranger serait dangereux.

→ Les démocraties occidentales ont droit à la légitime défense

→ Reconversion forcée irréaliste et hors de prix.

→ Le vrai but de l'initiative est l'abolition de l'armée.

→ Nos autorités examinent chaque demande d'exportation individuellement

Détruire des emplois?

Le 29 novembre 2009

NON à l'initiative du GSsA pour l'interdiction des exportations

Emplois supprimés



Une interdiction des exportations provoquerait la suppression de plus de 10'000 emplois. Plus de 550 entreprises devraient mettre la clef sous la porte, dans toute la Suisse. Une telle interdiction aurait aussi des conséquences pour les entreprises produisant des biens civils.

Le marché helvétique est bien trop petit pour qu'une industrie de défense puisse produire à un coût concurrentiel uniquement pour le marché indigène. Nos PME ont impérativement besoin d'exporter. À défaut, elles devront cesser leurs activités. Pour que les coûts de production soient supportables, la plupart des entreprises fabriquent tant des produits civils que militaires. Si la production de biens militaires était interdite, nos entreprises seraient contraintes de mettre la clef sous la porte ou de délocaliser leur production civile et militaire à l'étranger.

Sécurité nationale menacée



Trois missions ont été confiées à l'armée suisse: la défense du territoire, les engagements de soutien au profit de la population et la promotion de la paix. Avec Armée XXI, l'armée ne maintient pas en permanence la capacité totale de défense dans l'éventualité d'une attaque militaire mais elle doit être en mesure de combler à temps les lacunes identifiées pour faire face à une menace. L'industrie de la défense suisse est donc vitale pour garantir que les prestations essentielles à l'armée puissent être fournies en tout temps.

Initiative dépassée



En Suisse, les exportations de matériel de guerre sont soumises à des dispositions légales très sévères. La loi sur le matériel de guerre (LFMG) et celle sur le contrôle des biens (LCB) sont parmi les plus strictes au monde. Nos autorités examinent chaque demande d'exportation individuellement, par produit et par pays.

Non à l'interdiction des exportations le 29 novembre 2009

L'initiative «pour l'interdiction d'exporter du matériel de défense» provoquera la fin de l'industrie suisse de défense, détruira des milliers d'emplois et affaiblira notre sécurité nationale. Le Conseil fédéral, le Parlement, le PDC, le PLR, l'UDC, le PBD et les organisations économiques s'engagent en faveur de notre industrie, pour la préservation des emplois et notre sécurité.

Initiative du GSsA pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre

Demi-vérités et contrevérités (4e partie)

A court d'arguments, les auteurs de l'initiative cherchent à choquer la population au moyen d'une liste de «100 scandales liés à l'exportation de matériel de guerre». En y regardant de plus près, on se rend toutefois vite compte que la majeure partie des cas date d'avant l'entrée en vigueur de la loi sur le contrôle des biens (LCB) et de la loi sur le matériel de guerre (LFMG), soit d'avant 1997/1998.

La vérité est bien différente:

En Suisse, l'exportation d'armement est soumise à des dispositions légales très strictes. En comparaison internationale, la LCB, la LFMG et les ordonnances correspondantes constituent ainsi des dispositions particulièrement sévères. De plus, du point de vue juridique et de la politique nationale, les exportations visées par le GSsA n'ont pas lieu d'être critiquées, car elles étaient conformes aux dispositions juridiques alors en vigueur.

Seuls peuvent être relevés quelques rares cas d'utilisation illégale de techniques de défense suisse par l'Etat destinataire ou de transmissions à des Etats tiers. Dans ces cas-là, les gouvernements concernés n'ont pas respecté les déclarations d'utilisation ou d'utilisation finale. Si de tels incidents sont regrettables, aucune interdiction d'exportation, qu'il s'agisse de techniques de défense ou d'autres biens, ne peut les exclure à long terme.

Le Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd)

Nos objectifs

Les membres du cercle de travail ont pour objectif une politique de sécurité réaliste adaptée aux risques et aux chances aujourd'hui. Ils s'engagent pour que la politique suisse de sécurité assure les ressources requises aussi bien en matériel, qu'en personnel et en technologie pour sa mise en application.

Le souci premier des membres est notamment de conserver une base industrielle et technologique permettant la maîtrise matérielle et technologique des défis futurs en matière de politique de sécurité.

Le groupe de travail et ses membres veulent notamment:

- contribuer par un travail d'information adapté à ancrer dans la conscience de la société et la conscience politique l'importance économique et politique d'une industrie nationale de la défense comme partie intégrante de la base de l'industrie suisse.
- convaincre la politique suisse à conserver une capacité industrielle suffisante en Suisse de manière à maintenir les conditions générales propres à poursuivre une saine gestion des entreprises partenaire du domaine de la technique de la défense.
- s'engager en faveur de conditions-cadres légales propres à permettre la survie de l'industrie suisse de la défense que celle-ci relève du domaine public ou du domaine privé.

Nos prestations

Le cercle de travail et ses membres poursuivent ces objectifs en se livrant à un travail d'information sous les formes suivantes :

- Etudes, contributions techniques, publicités et prises de position
- Conférences, manifestations d'information, interviews et contributions à des entretiens.

Notre financement

Le cercle de travail sécurité et techniques de défense assure son financement par des contributions de donateurs, des dons ou des legs. Merci de votre soutien.

Nos publications

Vous les trouvez sous: www.cstd.ch

Rédaction: Secrétariat du cstd

Vous pouvez nous joindre:

Cercle de travail sécurité et techniques de défense (cstd), CP 65, 8024 Zurich

Internet: www.cstd.ch,

E-mail: info@asuw.ch

Téléphone: 044 266 67 46 ou Fax: 044 266 67 00

Notre présidence

Sylvie Perrinjaquet, Conseillère nationale PRD, NE
Bruno Frick, Conseiller aux Etats PDC, SZ

Nos membres

Hans Altherr, Conseiller aux Etats PRD, AR
J. Alexander Baumann, Conseiller national UDC, TG
Roland Beck, Rédacteur en chef ASMZ
Stephan Bieri, Ancien président du Conseil des EPF
Hans-Ulrich Bigler, Directeur de l'Union suisse des arts et métiers (USAM)
Markus Blass, Président de la SSOART
Peter Briner, Conseiller aux Etats PRD, SH
Martine Brunschwig Graf, Conseillère nationale PRD, GE
Jakob Büchler, Conseiller national PDC, SG
Rolf Büttiker, Conseiller aux Etats PRD, SO
Hermann Bürgi, Conseiller aux Etats UDC, TG
Hervé De Weck, Rédacteur en chef de la RMS à la retraite
Peter Dietrich, Directeur Swissmem
Josef Dittli, Conseiller d'Etat PRD, UR
Corina Eichenberger, Conseillère nationale PRD, AG
Eduard Engelberger, Conseiller national PRD, NW
Charles Favre, Conseiller national PRD, VD
Peter Forster, Rédacteur en chef du Schweizer Soldat

Jean-René Fournier, Conseiller aux Etats PDC, VS
Bruno Frick, Conseiller aux Etats PDC, SZ
Ida Glanzmann-Hunkeler, Conseillère nationale PDC, LU

Ursula Haller, Conseillère nationale PBD, BE
Ernst Hasler, Ancien Conseiller d'Etat
Brigitte Häberli-Koller, Conseillère nationale PDC, TG

Hans Hess, Conseiller aux Etats PRD, OW
Stefan Hostenstein, Membre du comité de la SSO

Gabi Huber, Conseillère nationale PRD, UR
Markus Hutter, Conseiller national PRD, ZH

Robert Keller, Ancien Conseiller national UDC, ZH
Alex Kuprecht, Conseiller aux Etats, UDC, SZ

Daniel Lätsch, Directeur ACAMIL

Arthur Liener, Chef d'état-major général à la retraite
Filippo Lombardi, Conseiller aux Etats PDC, TI

Peter Malama, Conseiller national PRD, BS
Alfred Markwalder, Ancien directeur général de l'armement

Werner Messmer, Conseiller national PRD, TG
Christian Miesch, Conseiller national UDC, BL

Walter Müller, Conseiller national PRD, SG
Paul Niederberger, Conseiller aux Etats, PDC, NW

Guy Parmelin, Conseiller national UDC, VD
Sylvie Perrinjaquet, Conseillère nationale PRD, NE

Urs Ramseier, Ancien président de la Société Suisse Technique et Armée (STA)

Stéphane Rezso, Industriel

Urs Rinderknecht, Association de politique de sécurité et de techniques de défense (VSWW)

Jean-François Rime, Conseiller national UDC, FR
Ulrich Schläpfer, Conseiller national UDC, ZH

Carlo Schmid-Sutter, Ancien Conseiller aux Etats PDC, AI

Johann N. Schneider-Ammann, Conseiller national PRD, BE

Pius Segmüller, Conseiller national PDC, LU
Luzi Stamm, Conseiller national UDC, AG

Philippe Stähelin, Conseiller aux Etats PDC, TG
Christian Wasserfallen, Conseiller national PRD, BE

Andreas Richner, Directeur